

En quête de la plus belle réparation ou du « surcyclage » le plus créatif !

Grâce à l'adhésion de cinq cantons romands à la plateforme Réparateurs.ch, dont le canton du Jura, le site internet est désormais également disponible en langue française. Il permet de trouver rapidement et facilement la meilleure option qui existe dans une région pour faire réparer les objets et dénicher de précieux conseils en matière de réparation et de « surcyclage ».

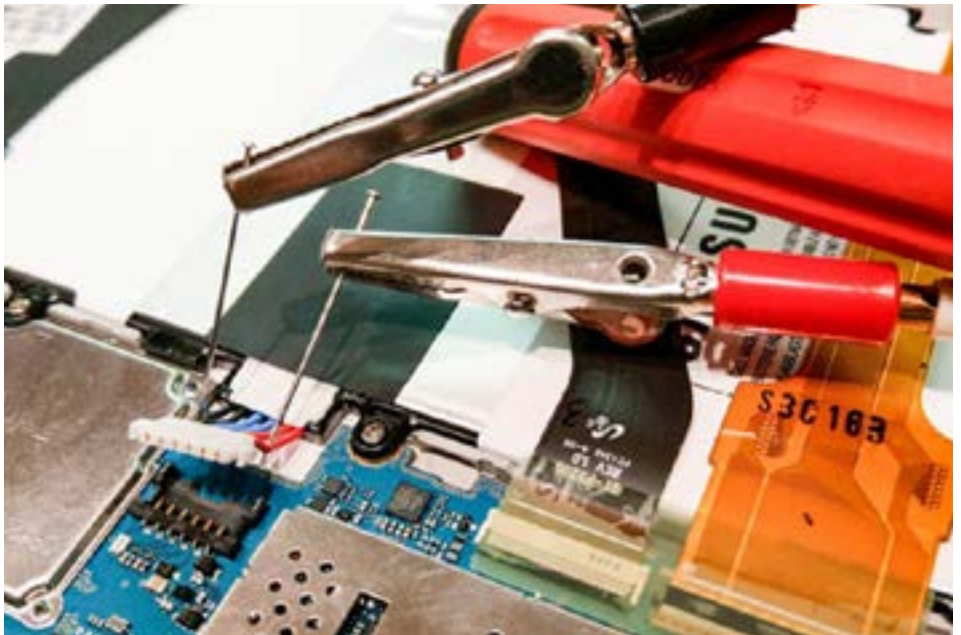
Sous la devise « Réparer plutôt que jeter », les Réparateurs souhaitent revaloriser et promouvoir la réparation d'objets défectueux. Une réparation ciblée et spécialisée prolonge en effet la durée de vie de bon nombre de produits de consommation. Cela permet de réduire la quantité de déchets et d'économiser les ressources à l'étape d'un nouveau cycle de production. Le « surcyclage » consiste à récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure.

Un concours s'est tenu entre novembre et décembre 2018 dans le but, d'une part, d'accroître la sensibilité pour cette thématique et, d'autre part, de susciter l'envie et l'ambition de développer sa propre créativité et ses propres compétences pour participer au projet. Les résultats sont disponibles en ligne.

Les Réparateurs

L'offre en matière de réparateurs professionnels est élargie en permanence et les entreprises intéressées à prendre part au projet peuvent s'inscrire en tout temps et gratuitement sur www.reparateurs.ch. La plateforme permet d'offrir des retombées positives pour l'économie locale tout en diminuant la production de déchets.

La plateforme Réparateurs.ch est organisée sous forme d'association depuis août 2018. Ses membres sont composés de seize cantons, trois villes et de différentes communes, dont cinq cantons romands désormais. L'association Les Réparateurs a ainsi fait un pas de géant et s'approche de son objectif: offrir un service à l'échelle nationale.



Lauréat de la catégorie « réparation » du concours 2018: un système de réparation pour les batteries de tablettes.

TRAVERSER LES VOIES FERRÉES

Pratique strictement interdite et très dangereuse

La Municipalité de Delémont et les CFF rappellent à la population qu'il est formellement interdit et extrêmement dangereux de traverser les voies des chemins de fer en dehors des passages à niveau, sous-voies et passerelles prévus à cet effet. Le non-respect de cette interdiction est punissable par la loi (art. 86 de la Loi fédérale sur les chemins de fer).

De plus, en raison de la circulation des trains et de la présence de lignes à haute tension, la traversée des voies entraîne des risques considérables d'accidents. De telles pratiques ont été constatées récemment et une surveillance a été mise en place pour assurer avant tout la sécurité de la population.

BÂTIMENT / RÉNOVATION / ASSAINISSEMENT

Assainir, ça paye!

93, route de Moutier - 2800 Delémont - 032 422 15 23 www.comteconstruction.ch www.360-comtesa.ch



360^c
COMTE Entreprise Générale SA